

LA DORDOGNE AUX COULEURS DES JEUX



LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

N° 77
MAI/JUIN
2024

Vivre en PÉRIGORD



ÉDITO

Le 22 mai prochain, la Dordogne accueillera la Flamme Olympique.

L'événement est de taille. Il sera l'occasion d'associer concrètement l'ensemble de la population, et en particulier de la jeunesse, à cette manifestation sportive, la plus importante au monde, qui véhicule les valeurs de fraternité, de respect et de dépassement de soi.

Alors que les conflits dégènèrent et que les tensions géopolitiques se multiplient à travers le monde, l'organisation des Jeux Olympiques demeure un symbole fort du désir de paix qui rassemble la majorité des êtres humains.

Pendant une quinzaine de jours, du 26 juillet au 11 août prochains, puis de nouveau durant les Jeux Paralympiques à la fin de l'été, la compétition pacifique entre les peuples prendra le pas sur la guerre et ses atrocités, avec l'espoir que l'émerveillement des plus jeunes leur fasse prendre conscience que l'ouverture aux autres est mille fois plus enrichissante que le repli sur soi.

« Éduquer, ce n'est pas remplir des vases mais c'est allumer des feux ».

Cette assertion de Michel de Montaigne, faisant elle-même écho à une citation du grec Aristophane – contemporain des Jeux antiques – traduit bien l'esprit que nous voulons insuffler à la journée du 22 mai.

Ce rendez-vous festif et convivial entre en résonance avec notre tradition humaniste. Il mettra en lumière notre attachement à la qualité des rencontres humaines et à notre volonté de faire vivre le lien social.

Cette priorité donnée à l'humain, le Département s'y consacre dans tous les domaines, comme le matérialise le Budget 2024, voté le 27 mars dernier.

Près de 300 millions d'euros, soit plus de 40% du budget départemental, y sont dédiés aux solidarités humaines : aides aux personnes âgées leur permettant de rester à domicile ou bien de vivre en EHPAD, aux personnes en situation de handicap afin d'améliorer leur vie quotidienne, accompagnement financier et humain des allocataires du RSA, prise en charge de l'accueil et de l'éducation des 1600 enfants confiés au Département par la Justice...

Si le degré d'évolution d'une société se mesure à la qualité de l'attention apportée aux plus fragiles, le Conseil

départemental y prend une part essentielle, malgré les difficultés budgétaires auxquelles l'ensemble des 103 collectivités départementales de France se trouvent aujourd'hui confrontées.

Privé de rentrées fiscales et affecté par l'effondrement de ses recettes liées au ralentissement du marché de l'immobilier, le Département doit faire face à des dépenses croissantes, sans que l'État n'y participe au niveau auquel il le devrait.

Le Département continue pourtant d'assumer pleinement ses missions de solidarité, tout en poursuivant ses investissements pour rénover les routes et les ouvrages d'art, moderniser les collèges, achever le déploiement de la fibre optique ou encore mener une politique du logement ambitieuse... Il entend également maintenir son implication en faveur de l'accès à la santé, de la vie associative et de l'excellence environnementale.

Avec, toujours, le souci de l'efficacité et de la proximité.

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne

RELAIS DE LA FLAMME

| BERGERAC
| SAINT-AULAYE-PUYMANGOU
| SARLAT-LA-CANÉDA
| NONTRON
| MONTIGNAC-LASCAUX
| AGONAC
| PÉRIGUEUX

MERCREDI 22 MAI

2024

LA DORDOGNE AUX COULEURS DES JEUX

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DORDOGNE-PÉRIGORD

Retrouvez le programme des animations dans les communes traversées par la flamme sur jeux2024.dordogne.fr

SOMMAIRE

2

À LA UNE

Risques d'éboulement des falaises : un danger réel accentué par le dérèglement climatique

Devenir sapeur-pompier volontaire

Des agriculteurs bio japonais en voyage d'étude en Dordogne

Le déploiement de la fibre en Dordogne : comment savoir si vous êtes éligible à la fibre optique ?

Réunions d'information sur les Fonds européens en Pays du Périgord Vert

3

L'ACTU DES CANTONS

Canton du HAUT PÉRIGORD NOIR

Canton VALLÉE DORDOGNE

Canton VALLÉE DE L'ISLE

4 - 5

BUDGET 2024

Un budget sérieux et ambitieux

FOCUS SUR quelques grandes actions...

6

UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

Le Laboratoire, un outil d'excellence au service de la santé publique

7

UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF

Le Département sur le pont pour l'entretien de ses ouvrages d'art

UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

Trouver des solutions communes contre la désertification médicale

8

LES GENS D'ICI

Jean-Philippe Granger
Président de la chambre d'agriculture de la Dordogne

Virginie Ladois
Médecin de PMI
Directrice technique du Centre de Santé Sexuelle

9

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Le Chemin d'Amador, dernier né des Grandes Itinérances du Périgord, officiellement inauguré du 13 au 17 mai

Le Petit Léon à Saint-Léon-sur-Vézère

10-11

ÇA BOUGE EN PÉRIGORD

Agenda culturel et sportif mai/juin 2024

Rubrique Oc

Livres

Expression des groupes politiques

12

LA DORDOGNE AUX COULEURS DES JEUX

Avec le relais de la flamme en Dordogne le 22 mai, « OUVRONS GRAND LES JEUX ! »

www.dordogne.fr

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

[f](https://www.facebook.com/cddordogne) [X](https://www.x.com/cddordogne) [i](https://www.instagram.com/cddordogne) [T](https://www.tiktok.com/@cddordogne) @cddordogne



Falaise d'Excideuil

RISQUES D'ÉBOULEMENT DES FALAISES : UN DANGER RÉEL ACCENTUÉ PAR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

En matière de routes, le Département est régulièrement amené à faire face à des investissements imprévisibles : le confortement de falaises suite à la chute de blocs rocheux ou de glissements généralisés provenant de falaises surplombant une route. Ce phénomène est de plus en plus récurrent et important, notamment en raison du dérèglement climatique.

Dernier épisode en date qui, par chance, n'a fait aucune victime, le vendredi 2 février : trois blocs rocheux (environ 500m³) se sont détachés d'une falaise et sont tombés sur la RD 76 à Excideuil, provoquant la fermeture totale de la route à la circulation pour une durée indéterminée. Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres.

A ce jour, le Département a dû fermer plusieurs routes ou restreindre la circulation

en raison des risques d'éboulement : la RD 3 à Saint-Astier, la RD 3 à Saint-Martin l'Astier, la RD 703 à Vitrac ou encore la RD 50 et la RD 49 à Domme. Les travaux de confortement de falaises, qui incombent à leur propriétaire, sont souvent longs et coûteux.

Depuis l'automne 2022, le Département travaille à la sécurisation de la falaise, dont il est propriétaire, des Roches Blanches à Badefols-sur-Dordogne, qui surplombe la RD 29. En raison du chantier, celle-ci a été totalement coupée à la circulation pendant quatre mois et demi puis sous contrainte de circulation alternée pendant douze mois. Au terme d'un vaste chantier de 1,650 M€, la route a enfin pu rouvrir, en toute sécurité, au début du mois d'avril.



Badefols-sur-Dordogne



RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LES FONDS EUROPÉENS EN PAYS DU PÉRIGORD VERT

Le Pays Périgord Vert a mis en œuvre, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne et les six Communautés de Communes qui le composent, des réunions d'information sur les financements européens. Organisées à Nontron, Thiviers, Mareuil, Allemans et Excideuil, elles ont permis de réunir un vaste public : entreprises, collectivités, associations ou encore particuliers. L'objectif était de présenter les possibilités de mobilisation des financements euro-

péens (Fonds Social Européen plus (FSE+), Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), etc) et de montrer l'engagement de l'Europe pour les territoires au travers des aides versées pour financer des projets culturels, économiques ou encore des projets en faveur de l'inclusion sociale.



Réunion à Nontron en présence de Corinne Ducrocq (Conseillère départementale déléguée aux Affaires européennes et à la coopération décentralisée), Colette Langlade (conseillère régionale et Présidente du Pays), Benoît Legrand (Sous-Préfet de Nontron) et Catherine Hua (animatrice Leader).

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Pour être sapeur-pompier volontaire, il faut être motivé, disponible et avoir la volonté de se rendre utile.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- être âgé de 18 ans et avoir un casier judiciaire vierge,
- répondre aux critères d'aptitude physique et médicale,

- résider et travailler à proximité du centre d'incendie et de secours où vous souhaitez signer un engagement,
- s'engager à respecter et à adhérer aux valeurs défendues par le corps départemental des sapeurs-pompiers.

Renseignements auprès du centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile.

Informations complémentaires :

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Dordogne
05 53 35 82 82 - www.sdis24.com



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN DORDOGNE COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE ?

Les travaux de déploiement de la fibre s'intensifient en Dordogne. Tous les mois, de nouvelles habitations sont éligibles. Pour pouvoir profiter des avantages de la fibre, la première étape est de vérifier votre éligibilité.

Pour déterminer si vous l'êtes, rendez-vous sur la carte disponible sur le site www.nathd.fr/eligibilite. Cette carte interactive vous permet de saisir votre adresse et de vérifier instantanément si la fibre est disponible à votre domicile. Quand une

balise verte apparaît sur votre habitation, vous pouvez appeler l'opérateur de votre choix pour vous abonner.

Un accompagnement téléphonique est également disponible au 0 806 806 806 du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h00. (coût d'un appel local).

DES AGRICULTEURS BIO JAPONAIS EN VOYAGE D'ÉTUDE EN DORDOGNE



Dans le cadre du projet de transition alimentaire, le Conseil départemental de la Dordogne accueillait du 19 au 22 mars, une délégation de 14 agriculteurs bio japonais.

Leur objectif : s'inspirer de la méthodologie mise en œuvre par le Département au sein de la restauration scolaire en lien avec le territoire et la production bio locale (approvisionnement et diffusion).

Actuellement, ces agriculteurs fournissent dans leur pays le grand public en productions bio et locales, mais ils ne sont pas structurés pour approvisionner la restauration collective.

Leur venue en Dordogne fait suite à un programme de formation mené par la SCIC « Nourrir l'avenir » l'été dernier, au Japon, en direction de 250 personnes sur 12 lieux différents.

Pendant leur séjour en Dordogne, ils ont effectué notamment deux visites dans des collèges labellisés 100% bio, local et fait maison (Montaigne à Périgueux et Brantôme).

Ces visites d'établissements ont été complétées par celles de la légumerie à Bergerac, de la plateforme Manger Bio Périgord à Sanilhac et de plusieurs exploitations agricoles à Chancelade, Saint-Martial-d'Artenset, Verteillac, Saint-Astier et Saint-Vincent-Jalmoutiers. Au Japon, le bio représente moins de 1% de l'agriculture. En Dordogne, sur les 4000 agriculteurs recensés, 1400 le sont en bio.

I CANTON DU HAUT PÉRIGORD NOIR I

Respirez, découvrez, pédalez sur la Flow vélo

Des confins du Périgord à l'île d'Aix en Charente-Maritime, la Flow Vélo, qui se déroule sur près de 400 kilomètres, est l'un des derniers nés des grands itinéraires à vélo. Créé en 2017 sous l'impulsion des Départements de la Dordogne, de la Charente-Maritime et de la Charente avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, son tracé reliait au début Thiviers à l'Océan Atlantique. Avec le succès est venue une première extension depuis Thiviers vers Excideuil prolongée vers Le Lardin-Saint-Lazare en 2023.

La randonnée à vélo connaît aujourd'hui un engouement tout particulier. Les chiffres en témoignent : après une très forte augmentation de la fréquentation dans l'année post-Covid, le concept séduit toujours davantage. C'est un nouvel espace de loisirs qui est proposé aux cyclistes de tous niveaux, en pleine liberté, le plus souvent possible en site propre (voies vertes ou pistes cyclables) au milieu de paysages et de lieux patrimoniaux exceptionnels.

Parmi les 12 étapes du parcours, l'extension de Thiviers au Lardin répond parfaitement à ces objectifs grâce, notamment, à la mobilisation des maires des communes concernées.

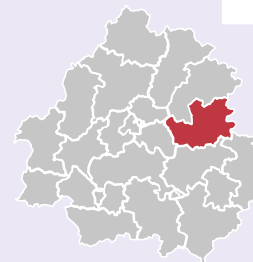
Les paysages traversés sont emblématiques de ce secteur du Haut Périgord Noir, avec ses espaces plantés de noyeraies ou encore le magnifique château d'Hautefort. Un parcours qui est appelé à connaître des évolutions dans l'avenir en raison de la volonté conjointe du Département et des élus locaux de proposer un maximum de voies en site propre. A ce titre, l'ancienne voie ferrée entre Angoulême et Terrasson traversant tout le canton permettra des développements le long de son emprise qui demeure intacte par endroits.

Il s'agit d'un beau projet touristique et de loisirs, en pleine expansion, privilégiant un mode de déplacement doux et qui concourt à un véritable aménagement du territoire.

Dès le mois de juin de cette année, cap au sud avec la mise en service d'un nouveau tronçon vers Sarlat.

www.laflowvelo.com

Conseillers départementaux
Francine Bourra
Dominique Bousquet



Hautefort



Pont du Garrit

I CANTON VALLÉE DORDOGNE I

Après plusieurs mois d'attente, le pont du Garrit rouvre aux mobilités douces

Les habitants de Berbiguières et de Saint-Cyprien, et plus largement les amoureux du pont du Garrit, ouvrage métallique de type Eiffel, ont de quoi se réjouir : ils peuvent de nouveau arpenter le tablier de l'ouvrage.

Fermé à la circulation depuis le 22 novembre 2019, le pont du Garrit vient de rouvrir à la circulation des modes doux au terme de trois mois de travaux de sécurisation et d'aménagement.

Cette réouverture tant attendue vient clore un nouveau chapitre de la riche histoire de ce pont à l'architecture si particulière, construit durant l'ère de la révolution industrielle. Classé en site patrimonial remarquable (SPR) côté Saint-Cyprien et site inscrit (front de la Dordogne) côté Berbiguières, le pont du Garrit a été construit entre 1892 et 1894 pour remplacer le bac ancestral et faire traverser les hommes.

« Dédié à la circulation piétonne et cycliste depuis plusieurs années, il avait dû être totalement fermé à la suite d'une inspection détaillée réalisée en 2019, car son état ne permettait plus d'assurer la sécurité des personnes qui l'empruntaient », se rappellent Germinal Peiro, président du Département, et Patricia Lafon-Gauthier, élue à ses côtés sur le canton.

A l'été 2020, le Département avait procédé à la mise en sécurité de l'ouvrage.

Les travaux de sécurisation et d'aménagement ont été conduits de janvier à mars 2024 pour un montant de 281.530 €.

Les trottoirs, parties dangereuses du pont, ont été condamnés à l'aide de garde-corps normalisés, afin de n'utiliser que la partie centrale réservée à la circulation des piétons et des deux-roues. De nouveaux garde-corps de couleur rouille avec un aspect mat ont été posés.

L'inauguration du pont est prévue samedi 8 juin 2024.

Conseillers départementaux
Patricia Lafon-Gauthier
Germinal Peiro



I CANTON VALLÉE DE L'ISLE I

Collège de Mussidan Un environnement réaménagé pour le bien-être des enfants et des personnels

Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale l'un des axes majeurs de ses politiques. Cette ambition se décline notamment au sein des collèges, ce qui a conduit à engager un vaste programme de renaturation des cours des établissements.

Au collège de Mussidan, la zone située entre le bâtiment principal et les terrains de sports vient d'être réaménagée pour le bien-être et la plus grande satisfaction des enfants et des personnels. Auparavant, une haie fractionnait les espaces et représentait un danger. Une clôture a été mise en place afin d'empêcher l'accès au plateau sportif en dehors des cours. Des arbres ont été plantés.

« Réalisés en régie par le service paysage et espaces verts du Département, ces travaux ont été faits avec des matériaux durables et locaux (châtaignier et chêne de Dordogne) »,

soulignent les deux Conseillers départementaux du canton, Carline Cappelle et Jean-Michel Magne.

Des tables, qui sont fabriquées par une petite scierie locale, complètent le tableau et il ne manque plus désormais que l'installation du mobilier qui sera mis en place prochainement sur les côtés du préau.

Souvent bitumées, monotones et dépourvues de végétation, les cours d'école, et plus généralement les environnements des bâtiments scolaires, nécessitent une transformation par renaturation afin de répondre tout autant à des enjeux éducatifs, climatiques, environnementaux qu'à une meilleure qualité du « vivre ensemble ».

Ce programme de renaturation des établissements scolaires gérés par le Département se poursuivra dans les prochaines années, avec un accent, mis en particulier, sur l'aménagement des cours dans les collèges qui n'ont pas ou peu d'espaces verts.

Depuis qu'ils peuvent profiter de leurs espaces extérieurs, les élèves du collège des Châtenades à Mussidan sont très heureux d'avoir un bel endroit pour se poser, jouer et discuter.



Conseillers départementaux
Carline Cappelle
Jean-Michel Magne



Espaces extérieurs du Collège de Mussidan

BUDGET 2024

PLUS DE 600 MILLIONS D'EUROS REDISTRIBUÉS AU BÉNÉFICE DES PÉRIGOURDINS

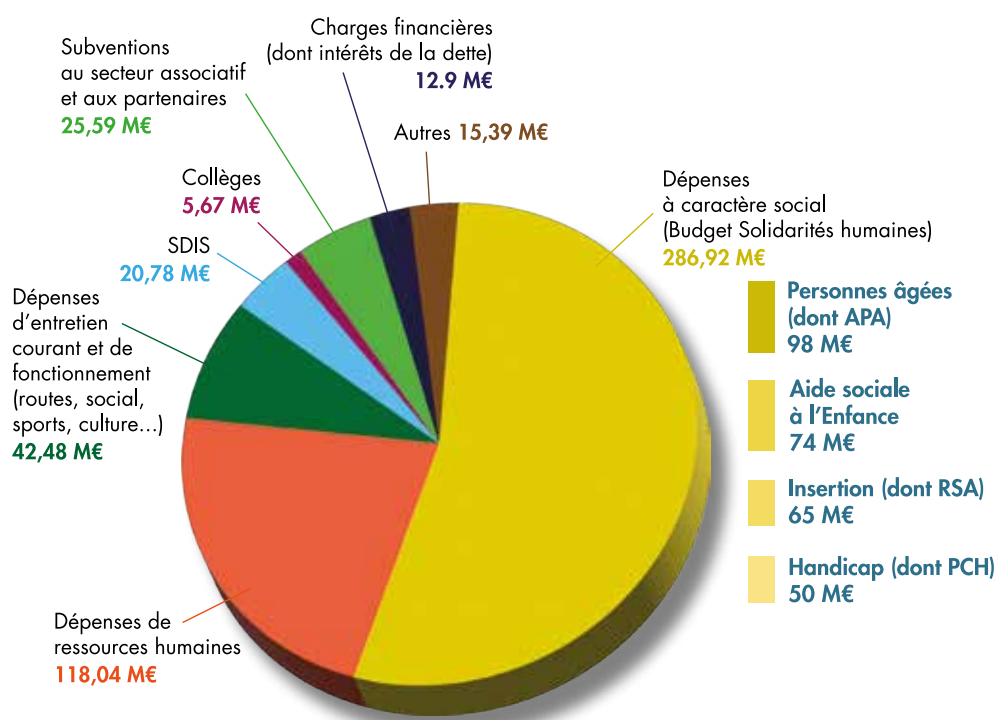
UN BUDGET SÉRIEUX ET AMBITIEUX

Le budget du Département pour cette année 2024 est construit sur la base de choix à la fois sérieux et ambitieux, caractérisés par :

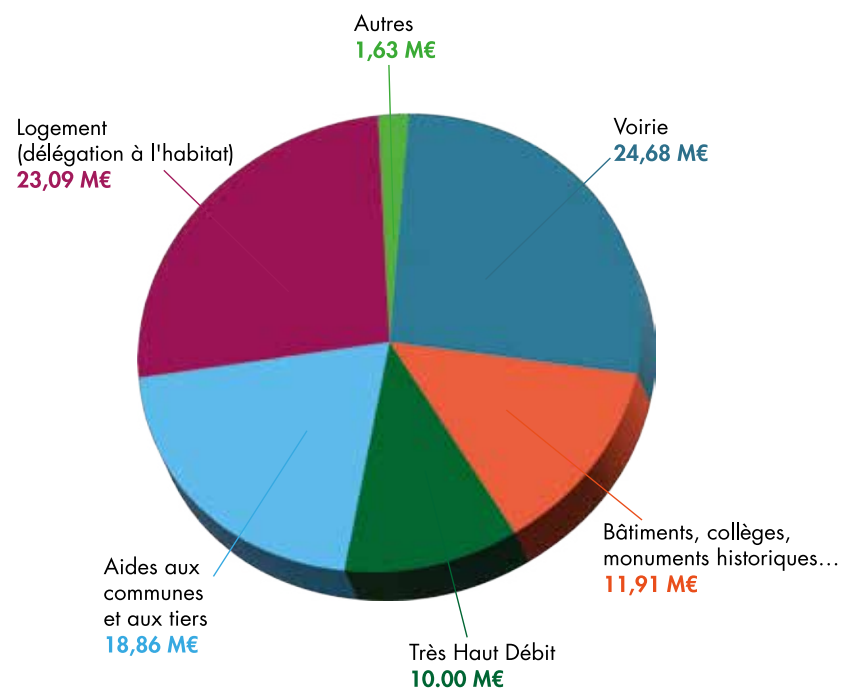
- une maîtrise accrue de nos dépenses de fonctionnement,
- un emprunt exceptionnel de 42,5 millions d'euros sur 2024 et 2025 avec, ensuite, un endettement à la baisse, de 2026 à 2029,
- des dépenses d'investissement lissées dans la durée.

En dépit des difficultés partagées avec l'ensemble des Départements de France (cf. encadré), les élus départementaux ne baissent pas les bras et refusent de céder au fatalisme. Si leurs marges de manœuvre se réduisent, ils ne veulent renoncer à aucune de leurs missions et aux projets pour lesquels ils se sont engagés devant les Périgourdins.

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ■



■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ■



PRÈS DE 300 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ

Le budget d'aide sociale prévoit de mobiliser cette année près de 287 millions d'euros, soit plus de 21 millions d'euros supplémentaires par rapport au budget 2023 (+8%).

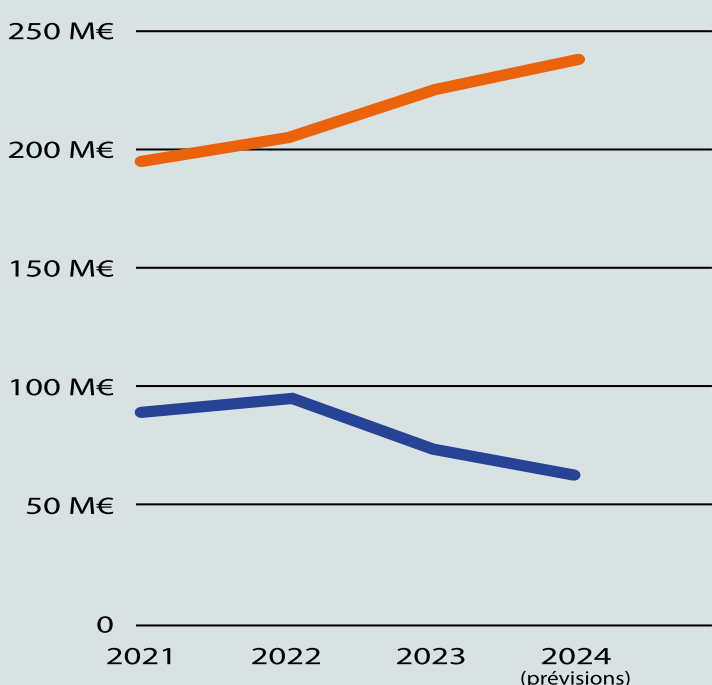
Ces dépenses continuent donc d'évoluer à un rythme soutenu, alimentées essentiellement par l'accroissement rapide du nombre de bénéficiaires des trois allocations de solidarité : les crédits qui leur sont consacrés représentent, à eux seuls, une hausse de 10 millions d'euros.

Ainsi, le nombre de bénéficiaires de l'APA progresse avec, au 1^{er} janvier 2024, 14 515 allocataires, et une dépense globale en faveur des personnes âgées prévue à hauteur de 100 millions d'euros, en augmentation de près de 10%.

Quant à l'Aide Sociale à l'Enfance, elle mobilisera cette année plus de 85 millions d'euros, avec notamment des frais d'hébergement en hausse de près de 19%, conséquence directe de la croissance soutenue du nombre d'enfants confiés au Département (plus de 1 600 à ce jour).



Un écart béant se creuse entre les dépenses d'aide sociale et les recettes perçues.



LES DÉPARTEMENTS DE FRANCE DANS LA TOURMENTE

Les perspectives financières du Département se trouvent fragilisées de manière toute particulière cette année par l'effet conjugué d'une augmentation marquée des dépenses de fonctionnement, essentiellement en matière d'aide sociale, et d'une forte chute (-23% à l'échelle nationale) des recettes perçues au titre des Droits de Mutation à Titre Onéreux, liée à l'effondrement du marché immobilier.

Cette situation n'est pas propre à la Dordogne et touche l'ensemble des 103 Départements de France. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer leur épargne brute (c'est-à-dire la différence entre leurs recettes et leurs dépenses de fonctionnement) qui a subi une chute sévère, de 45,7 %, entre 2023 et 2022 !

Autre raison du marasme financier dans lequel ils sont aujourd'hui plongés : l'insuffisante compensation par l'État des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA) alors qu'il s'agit de prestations qui relèvent de la solidarité nationale.

Depuis plusieurs mois, leur association nationale, Départements de France, alerte sur les causes de cette situation qui, non seulement, met à mal la capacité des collectivités à assumer leurs missions de solidarité et d'aménagement, mais qui remet aussi en cause les principes mêmes de la décentralisation, l'État leur ayant retiré la capacité de lever l'impôt et, donc, la possibilité de gérer leur fiscalité.

- Principales dépenses d'aide sociale. (Allocations individuelles de solidarité (APA/PCH/RSA) et Aide Sociale à l'enfance).
- Recettes perçues sur les transactions immobilières. (DMTO : Droits de Mutation à Titre Onéreux).



FOCUS SUR QUELQUES GRANDES ACTIONS...

La sécurité pour tous

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne (SDIS 24), financé à la fois par le Département et par les communes, ne cesse de voir croître son volume d'intervention, au-delà du cadre réglementaire.

Le Département contribue à l'augmentation de son budget et de ses moyens : 20,78 millions d'euros lui seront ainsi alloués en 2024 (+3%).

Il le fait en fixant des objectifs qui visent à consolider le maillage territorial des sites du SDIS et à compléter leur encadrement avec des sapeurs-pompiers professionnels : 31 recrutements seront réalisés d'ici 2028.

L'objectif du 100% bio, local et fait maison

Face à la crise du monde agricole, les solutions pour refonder une agriculture rémunératrice et de qualité résident en bonne partie dans des choix de relocalisation. C'est ce que le Département, à son modeste niveau, s'attache à promouvoir concrètement, notamment à travers la généralisation progressive du «100% bio, local et fait maison» dans les cantines des collèges publics qu'il gère.

Une douzaine d'établissements sont d'ores et déjà labellisés. L'objectif est d'atteindre d'ici la fin de l'année la labellisation de la moitié des 35 collèges de la Dordogne.



Des travaux sur la voirie départementale pour sécuriser les déplacements

Les chantiers routiers engagés seront poursuivis, d'autres lancés. Dans cet objectif, ce sont 35,5 millions d'euros que le Département mobilisera en 2024 (10,8 pour l'entretien et 24,7 en investissement), avec une attention particulière portée aux ouvrages d'art, de plus en plus fragilisés par l'usure du temps, et aux risques falaises, de plus en plus avérés suite aux nombreux effondrements causés par l'aggravation de l'érosion et du changement climatique (lire p.2).

L'habitat, un des pivots de l'attractivité du Périgord

Les aides dédiées aux propriétaires occupants et les investissements réalisés en faveur du logement social visent à permettre à chacune et à chacun des Périgourdins de se loger dignement, ainsi qu'à améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Les besoins sont immenses puisque, en dépit du travail réalisé, ce sont environ 7 500 demandes de logement qui sont aujourd'hui en attente auprès de l'office départemental Périgord Habitat.

C'est la raison pour laquelle le Département redouble d'efforts cette année, en portant les crédits engagés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre à 24 millions d'euros, soit le double des crédits engagés en 2023. Ces investissements massifs contribueront à multiplier les projets et, ce faisant, à soutenir l'activité du secteur du BTP dans une période difficile.

Catherine BEZAC-GONTHIER,

Conseillère départementale du canton de Ribérac
Présidente de la commission finances, administration générale, patrimoine et aide aux communes

« Malgré la réduction des marges de manœuvre budgétaires de tous les Départements de France, due notamment à une mauvaise conjoncture économique et à des compensations financières insuffisantes de la part de l'Etat, les élus de la majorité départementale - refusant de céder à la résignation - ont bâti un budget solide pour continuer d'améliorer la vie de tous les Périgourdins. »



Le nouveau plan forêt-bois

Suite aux Assises départementales de la Forêt organisées en 2023, le Département a repensé ses dispositifs d'accompagnement en direction des petits propriétaires forestiers. Ce choix s'explique par sa volonté de rééquilibrer ses aides en faveur des reboisements diversifiés en privilégiant les essences de feuillus et en intégrant des bonus dédiés à la préservation de mares forestières ou bien d'arbres à cavités.



La solidarité territoriale en actions

Le Département continuera cette année, et les prochaines, à dédier 8 à 10 millions d'euros par an au bénéfice des communes et des intercommunalités afin d'accompagner leurs investissements, dans le cadre des contrats communaux et intercommunaux déjà signés.

Le Très Haut Débit pour tous les Périgourdins

Plus important chantier de l'histoire récente de la Dordogne, la généralisation de la fibre optique doit être achevée d'ici 2025, permettant à l'ensemble des résidences privées et des entreprises d'accéder au Très Haut Débit. 10 millions d'euros y seront encore consacrés en 2024, puis 7,5 millions en 2025.

Plus de 110 000 prises sont aujourd'hui accessibles à la fibre, avec 40 000 abonnés ayant d'ores et déjà souscrit une offre de service s'appuyant sur le réseau créé par le Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN). 175 000 devraient l'être d'ici la fin de l'année pour atteindre, fin 2025, l'objectif des 225 000 prises.

Lutter contre le dérèglement climatique

Qu'il s'agisse d'agriculture, de protection de la biodiversité et de nos paysages, de préservation de la ressource en eau, l'urgence climatique est une réalité de plus en plus vive. Il ne s'agit plus seulement de freiner le réchauffement, mais aussi d'anticiper ses répercussions et d'adapter nos modes de vie et nos habitudes en conséquence.

Nous devons, à notre niveau, faire preuve de volonté et montrer l'exemple en traçant des pistes et en recherchant des solutions innovantes. Le Département a une démarche très volontariste en la matière (photovoltaïque, énergie-bois, géothermie, hydrogène...).

La modernisation des collèges pour offrir de meilleures conditions d'apprentissage

4,3 millions d'euros d'investissements permettront, entre autres réalisations, la livraison de la chaufferie-bois de La Roche-Beaulieu, le lancement des rénovations thermiques de Brantôme, d'Eugène Le Roy à Bergerac et de Sarlat (chaufferie-bois), la finalisation de la salle polyvalente du collège de Terrasson ou encore la mise en œuvre, pour 2,2 millions d'euros, des investissements prévus dans le cadre du livre blanc des collèges.



UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

LE LABORATOIRE, UN OUTIL D'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Implanté sur les hauteurs de Coulounieix-Chamiers depuis 2003, le laboratoire départemental d'analyse et de recherche (LDAR) de la Dordogne est un acteur incontournable de la santé publique. Ce service public est géré par le Département. Son activité s'articule autour d'un triptyque : hygiène alimentaire, santé animale, eau et environnement.

La date du 16 décembre 2018 n'est plus qu'un lointain et mauvais souvenir pour le laboratoire départemental d'analyse et de recherche (LDAR) de la Dordogne qui, depuis le terrible incendie qui l'avait alors ravagé, a su renaître de ses cendres. A l'étroit dans ses anciens locaux, le LDAR avait pour projet de s'étendre pour assurer son développement et pour disposer d'un outil adapté à l'ensemble de ses activités. Le LDAR a, en effet, vu son activité multipliée par trois en dix ans, tandis que son personnel a doublé. Initialement prévus pour accueillir 50 personnes, les locaux étaient occupés par près de 120 agents lorsque le sinistre est survenu.

Suite à l'incendie, le projet initial a été revu et s'est transformé en reconstruction/extension en 2019.

Un laboratoire dernier cri

Au terme d'une vingtaine de mois de travaux, le laboratoire bénéficie d'un outil moderne et efficient, adapté à l'ensemble de ses activités. Le bâtiment est passé de 4.000 m² à 6.000 m² : 72 % de reconstruction et 28 % d'extension avec trois grandes unités : santé animale, hygiène alimentaire, eau et environnement.

Jean-Michel SAUTREAU,

Conseiller départemental du canton de Montpon-Ménéstérol
Président de la commission agriculture, forêt, aménagement rural et développement durable,

« Le laboratoire est une véritable fierté pour le Département qui ne peut que s'enorgueillir de disposer d'un outil moderne et performant dont l'expertise est reconnue sur le plan national. Cette reconnaissance professionnelle se traduit également par de nombreux partenariats à l'international, mais aussi avec des universités et des grandes écoles. Depuis 2005, le LDAR a ouvert ses portes à la recherche en accueillant des étudiants en thèse de chimie ou de biologie. ».



La conception du nouveau bâtiment du LDAR comprend de nombreuses spécificités liées aux activités du laboratoire : gestion très précise des pressions et dépressions d'air, locaux confinés et accès contrôlés, process de marche en avant (pour éviter les croisements), distribution de fluides spéciaux (gaz, azote, etc.).

Afin de générer des économies d'énergie, l'énergie produite par les appareils utilisés est récupérée par le système aéraulique qui le restitue au bâtiment (chauffage, renouvellement d'air).

Des aménagements plus importants ont été réalisés pour lutter contre un hypothétique nouvel incendie avec, par exemple, des cantonnements coupe-feux allant des zones techniques jusqu'aux combles.

Depuis fin 2022, les 122 agents du LDAR disposent d'un nouvel équipement de pointe, à côté duquel un second bâtiment de plus 500m² a été construit pour le SATESE (Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration), jusqu'alors installé dans les locaux du laboratoire (encadré).

Au service de la protection des populations

L'indépendance du LDAR lui permet de proposer des actions d'expertise, de conseil et de contrôle, au service des particuliers, des industriels, des éleveurs, des vétérinaires, des sociétés et syndicats professionnels, des institutionnels : ARS (Agence Régionale de Santé), DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), et des artisans, commerçants, dans les domaines suivants :

- Dépistage des maladies animales et soutien au monde agricole ;
- Autopsies et diagnostics vétérinaires ;
- Sécurité sanitaire des aliments (analyses de microbiologie et de chimie alimentaire et ESST (Encéphalopathies Subaiguës, Spongiformes Transmissibles) ;
- Contrôle sanitaire et auto-surveillance des eaux destinées à la consommation humaine, des eaux naturelles, des eaux de loisirs et des eaux résiduaires ;
- Mesure des pollutions des rejets, assistance aux industriels ;
- Prélèvements, collectes et essais sur site ;
- Conseil, formation, audit, assistance à la mise en place de la méthode HACCP (méthode qui permet la définition de normes relatives à la sécurité des denrées alimentaires).

En matière d'eau et d'environnement, le LDAR effectue, par exemple, des analyses d'eaux de loisirs (piscines, rivières) et des eaux de consommation. Sur la partie **santé animale**, le LDAR assure notamment des contrôles de la qualité sanitaire des cheptels par des analyses portant sur les maladies réglementées ou faisant l'objet de plans de contrôle ou

de certification. Il peut également assurer un suivi de la faune sauvage ou intervenir sur des crises sanitaires telles que la grippe aviaire, la fièvre catarrhale ovine, la MHE (Maladie Hémostatique Epizootique), la tuberculose...

Enfin, en matière d'hygiène alimentaire, le LDAR intervient dans les secteurs agro-alimentaire et industriel, à un niveau départemental, national ou international. Cela prend la forme de plans de surveillance, de contrôles à l'exportation, ou encore de contrôles de conformité dans le cadre de labels, et d'IGP (Indication géographique protégée).

Une reconnaissance nationale

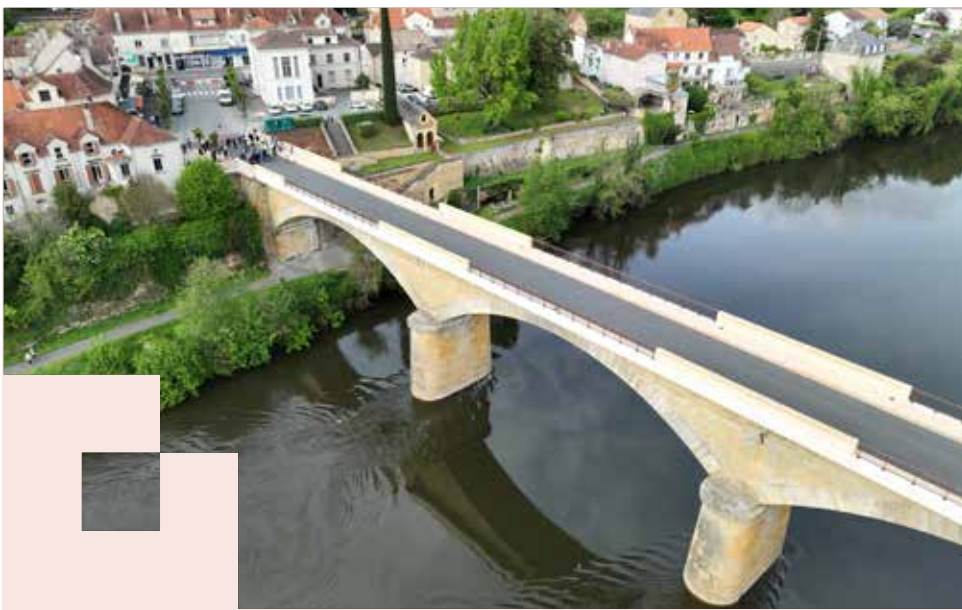
Notre laboratoire départemental a acquis une réputation au niveau national grâce à l'obtention de nombreuses accréditations par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) pour près de 1000 paramètres. Il possède également les agréments du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable et du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Le SATESE prend son indépendance

Entité indépendante du laboratoire, le SATESE (Service d'assistance technique épuration et suivi des eaux), dépend de l'Agence technique départementale (ATD). Fort de 18 agents, il assure une assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux depuis 1995.

Le suivi technique des systèmes d'assainissement est conduit par une équipe de techniciens et d'ingénieurs, qui intervient également dans l'accompagnement des services communaux et intercommunaux. Suite à la reconstruction du laboratoire départemental, le SATESE dispose de ses propres locaux à proximité immédiate de ce dernier, pour faciliter les échanges entre les deux structures. Le bâtiment et les locaux techniques sont désormais parfaitement adaptés à la réalisation des missions confiées.





Pont de Mouleydier

UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF

7

LE DÉPARTEMENT SUR LE PONT POUR L'ENTRETIEN DE SES OUVRAGES D'ART

Le Département est propriétaire de 176 grands ouvrages d'art qui sont très régulièrement inspectés par des bureaux d'études spécialisés extérieurs afin de prévenir toute éventuelle altération et d'engager les travaux qui s'avèreraient nécessaires.

Depuis le 13 avril, voitures, camions et piétons peuvent de nouveau traverser la Dordogne entre Carsac-Aillac et Groléjac en empruntant le pont totalement réhabilité, au terme d'un an et demi de travaux, dont un an avec une fermeture totale à la circulation.

Le chantier du pont de Groléjac est exceptionnel à plus d'un titre. A commencer par la méthode et l'ingénierie mises en œuvre pour sa déconstruction-reconstruction qui sont une première en Europe. Les travaux ont été réalisés selon un calendrier serré, sans aucune intervention en rivière. Le pont a totalement changé de physionomie : du grand pont suspendu d'origine ne reste que les culées en pierre qui ont été confortées.

Ce chantier a mobilisé plus de 12,5 millions d'euros.

D'autres réalisations ont été menées dernièrement. Il s'agit par exemple du confortement et de l'élargissement du pont sur la Dordogne entre Mouleydier et Saint-Germain-et-Mons. Inauguré en 2023, au terme d'un chantier d'un peu plus de trois mois, ces travaux ont permis de régler les problèmes d'étanchéité et d'élargir la chaussée. Le montant global de l'opération s'est élevé à un peu plus de 1 M€.

Pour le pont de Ménesplet, qui permet à la route départementale n°3E2 de franchir l'Isle, les inspections ont notamment décelé une corrosion de la structure métallique. Les travaux de confortement réalisés ont duré quasiment toute l'année 2023 pour un montant de 1,7 M€.

Autre exemple récent, le pont de Cubjac franchissant l'Auvézère sur la RD 68 a fait l'objet de travaux de confortement qui ont été inaugurés en 2022. Le Département a décidé ici de procéder à la réparation de l'ouvrage à l'identique pour un montant de

1 M€ afin de préserver son caractère architectural et patrimonial.

Chaque chantier de réhabilitation d'un ouvrage d'art du Département est déclenché par les conclusions d'une inspection détaillée par un bureau d'études spécialisé.

La collectivité est, en effet, gestionnaire de plus de 1.000 ponts (d'une ouverture supérieure à 2 mètres), dont 176 grands ponts qui font l'objet d'inspections régulières. Ces ponts sont ensuite classés dans différentes catégories en fonction de leur état de santé.

En Dordogne, 15 % de ces grands ouvrages sont classés en catégorie 3, correspondant à ceux dont la structure est altérée et nécessite des travaux de réparation.

Le Département consacre chaque année et en moyenne près de 3 M€ pour la réparation et la maintenance de ses ponts : 500.000 € pour les petits ouvrages et 2,5 M€ pour les grands ouvrages.

UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

TROUVER DES SOLUTIONS COMMUNES CONTRE LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE

Le 15 mars dernier, le Conseil départemental avait pris l'initiative d'organiser, à Périgueux, des assises départementales de la santé en s'inspirant du modèle des assises de la forêt qui avait rencontré un vif succès l'an dernier.

Sujet majeur de préoccupation des Périgourdiens, la santé dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de la démographie médicale, de l'organisation des urgences, du rôle des sapeurs-pompiers, n'est pas l'affaire de quelques cercles professionnels mais concerne bien chacune et chacun d'entre nous.

Face aux difficultés, principalement liées à la pénurie du nombre de médecins généralistes et spécialistes qui touche notre département comme l'ensemble du monde rural et des banlieues des grandes métropoles, ces assises avaient vocation à mettre tous les acteurs de la santé autour d'une même table pour aborder, sans tabou, l'ensemble des

problématiques, recenser les actions mises en place et esquisser de nouvelles démarches afin de répartir et organiser au mieux l'offre de soins, au bénéfice de tous.

De très nombreux acteurs de la santé participaient à ces rencontres : le Conseil de l'ordre des médecins, des représentants de structures hospitalières, de communautés professionnelles territoriales de santé, l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie de la Dordogne (CPAM), le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le Département dont les missions notamment de protection maternelle et infantile ou de santé sexuelle restent encore méconnues.

Les débats ont porté à la fois sur l'accès aux soins du quotidien et à ceux dits non programmés, incluant les urgences. Ils ont permis d'établir un constat partagé de la présence médicale en Dordogne : manque de médecins généralistes, spécia-

listes et d'urgentistes ; difficultés d'accès à un médecin traitant...

Ils ont également révélé la forte mobilisation des professionnels de santé et de leurs partenaires pour trouver des solutions, localement, visant à améliorer la prise en charge des patients : création d'équipes pluridisciplinaires (médecins/infirmiers/pharmaciens) ; recrutement d'assistants médicaux pour permettre aux médecins de consacrer davantage de temps à leur patientèle ; mise en place d'actions de prévention, d'éducation thérapeutique, de dépistage ; consultations avancées ; ouverture de centres départementaux de santé à l'initiative du Département...

La liste est longue des actions imaginées et mises en œuvre pour pallier le déficit de médecins.

Bien plus que leur nombre, le problème crucial tient surtout à leur répartition sur le territoire national, ainsi que l'a parfaitement expliqué l'invité d'honneur de

ces assises, Guillaume Garot, député socialiste de la Mayenne, très engagé sur cette question. Selon lui, les écarts importants entre les zones sous-dotées sur le plan médical et les zones sur-dotées créent un sentiment de relégation des habitants concernés, contraire au principe républicain d'égalité.

Il a ainsi dénoncé une injustice profonde que les territoires ne peuvent pas seuls supprimer. La réponse est nationale et incombe au gouvernement qui, jusqu'à présent, se refuse à toute modification des règles d'installation des médecins. C'est pourquoi le député Garot, avec le soutien de Germinal Peiro, continue à plaider, avec des parlementaires de toutes sensibilités, en faveur d'une régulation de l'implantation des médecins et des chirurgiens-dentistes, dans l'objectif de réduire les inégalités entre les territoires et les patients.



Assises départementales de la Santé au Centre Départemental Joséphine Baker



ZOOM SUR



Jean-Philippe GRANGER

Président de la Chambre d'agriculture de la Dordogne

Jean-Philippe Granger préside la Chambre d'Agriculture de la Dordogne depuis 2013.

Suite aux manifestations du début de l'année, lors desquelles le monde agricole a exprimé des attentes particulièrement fortes, notamment en matière de rémunération, il mesure le chemin qui reste à parcourir pour assurer l'avenir de l'agriculture périgourdine. L'occasion pour lui de souligner les enjeux liés, d'une part, à l'évolution du marché et, d'autre part, au changement climatique.

D'emblée, Jean-Philippe Granger regrette qu'en dépit des annonces faites par le gouvernement, rien n'ait encore véritablement changé. Il pointe notamment du doigt le fait que les agriculteurs ne perçoivent concrètement rien de plus aujourd'hui, alors qu'ils ont repris leur activité quotidienne dans leurs exploitations : pour l'instant, aucun impact sur leur trésorerie ou sur le prix de vente de leurs produits. Il considère donc qu'il reste, à ce stade, un important travail à mener avec l'État, afin par exemple de supprimer des normes et des formalités administratives. Reconnaisant des avancées sur certains points, il affirme néanmoins que les résultats sont loin d'être satisfaisants.

Face au mécontentement des agriculteurs, qui ne faiblit pas et qu'il a pu mesurer lors des réunions de secteur auxquelles il a récemment assisté, Jean-Philippe Granger espère que les négociations porteront leurs fruits. Une chose est en revanche certaine,

c'est que « sur certains dossiers, on ne négociera plus, on restera fermes ! ».

La Chambre d'Agriculture souhaite désormais se concentrer sur des dossiers locaux, avec parmi les principales priorités les problématiques liées à l'eau : « nous sommes les premières victimes du changement climatique et les étés sont de plus en plus difficiles pour les agriculteurs. Il faudrait une politique de stockage de l'eau à la fois quantitative et qualitative ».

Concernant la relocalisation de certaines productions agricoles, susceptible d'améliorer les revenus des agriculteurs, Jean-Philippe Granger estime qu'il existe encore une importante marge de progression dans le Département en matière de « manger local ». « Pendant la crise du Covid, nous avons connu une augmentation très forte de la consommation de produits locaux, mais elle est désormais revenue au même niveau qu'avant la crise. Les progrès passeront par une meilleure organisation de l'offre, en lien avec nos entreprises agroalimentaires et avec les coopératives... » précise-t-il, en insistant sur la nécessité d'unir les volontés et les moyens. Et de conclure : « Depuis le mouvement du début de l'année, la consommation de produits locaux a quelque peu augmenté, mais il n'est pas normal, et encore moins viable, de devoir occuper les ronds-points pour obtenir un tel résultat ».



PORTRAIT

Virginie LADOIS

Médecin de PMI - Directrice technique du Centre de Santé Sexuelle

Accompagner les familles et les parcours de vie

Virginie Ladois occupe son bureau depuis près de deux ans au sein du Centre de protection maternelle et infantile (PMI) de Bergerac. Autour de ses instruments médicaux, jeux et jouets attendent leur prochain petit patient. Médecin généraliste de formation, Virginie Ladois s'est toujours intéressée à l'accompagnement des enfants. Dans son service, elle travaille avec l'aide de puéricultrices, de secrétaires et elle est en lien avec des assistantes sociales. Son objectif : accompagner les enfants de moins de six ans et leurs familles en tenant compte de leurs différents parcours de vie. « J'ai pour mission la prévention et l'accompagnement. Les parents viennent ici pour que l'on parle du développement de leur enfant, de sa croissance ou encore de son alimentation par exemple », développe-t-elle.

Elle reçoit des familles bergeracoises habitant en centre-ville, exerce parfois à Lalinde et travaille de temps en temps en milieu rural. Pour cette médecin originaire de Libourne, il faut

faire preuve « d'empathie, de sensibilité pour ces missions à caractère social et de patience ». Elle reçoit tous types de public mais se trouve confrontée au quotidien à une forte précarité.

Virginie Ladois consacre 80 % de son temps de travail aux missions de PMI, mais elle a aussi une autre casquette professionnelle : directrice technique du Centre de santé sexuelle. Elle y reçoit des jeunes femmes et hommes, pour parler de dépistage des infections sexuellement transmissibles, de contraception, de l'importance du frottis... « Les mineurs viennent de manière anonyme, sans besoin d'accord parental », ajoute-t-elle. Cette dernière réalise aussi des consultations de femmes pour un suivi gynécologique.

Dans son rôle de prévention, Virginie Ladois intervient également dans des collèges et lycées du secteur pour parler vie affective et sexuelle. « Il y a encore beaucoup de tabous, constate-t-elle. Dans certaines familles, cela reste un sujet sensible. » La complémentarité de ses deux activités stimule l'agent du Département qui se plaît beaucoup dans son centre bergeracois. « J'avais déjà effectué un stage en PMI durant mon internat, quand je faisais mes études de médecine à Bordeaux. Dès que j'ai vu ce poste à Bergerac, c'était une évidence d'y postuler », sourit-elle.



A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

LE CHEMIN D'AMADOUR, DERNIER NÉ DES GRANDES ITINÉRANCES DU PÉRIGORD, OFFICIELLEMENT INAUGURÉ DU 13 AU 17 MAI



Abbaye de Cadouin

A peine lancé et déjà labellisé, le Chemin d'Amador a gagné son titre de « chemin de Grande Randonnée », ces fameux GR répertoriés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Amador est ainsi reconnu sous le nom de GR 81.

De Soulac en Gironde à Rocamadour dans le Lot, le chemin reprend, dans son tracé périgourdin, l'antique voie de pèlerinage qui passe à Bergerac et longe notamment la vallée de la Dordogne pour aller rejoindre Rocama-

dour. Ce tracé a été remis en état et aménagé par le Département de la Dordogne grâce au travail de son service tourisme.

Aujourd'hui, l'aventure a pris une nouvelle envergure avec la coopération des Départements voisins de la Gironde, du Lot-et-Garonne et du Lot.

Du 13 au 17 mai, c'est la partie périgourdine du chemin qui sera officiellement inaugurée. Une grande randonnée est organisée pour l'occasion, en lien avec le

Comité Départemental de Randonnée Pédestre, pour rallier Issigeac à Domme. Cinq journées gratuites, ouvertes au grand public (dans la limite des places disponibles), pour découvrir le chemin en 5 étapes avec de multiples animations, la découverte de notre riche patrimoine, de la légende d'Amador et des dégustations de produits locaux.



Les cinq étapes de la randonnée inaugurale :

- **Lundi 13 mai** : Issigeac - Saint-Avit-Sénieur, 20 kilomètres. Etape suivie d'un repas à 19 heures (réservation obligatoire).
 - **Mardi 14 mai** : Saint-Avit-Sénieur - Cadouin, 12 kilomètres, avec une présentation de la Légende d'Amador par Jean-François Gareyte.
 - **Mercredi 15 mai** : Cadouin - Belvès, 21 kilomètres.
 - **Jeudi 16 mai** : Belvès - Castelnaud-la-Chapelle, 20 kilomètres.
 - **Vendredi 17 mai** : Castelnaud-la-Chapelle - Domme, 9,5 kilomètres.
- Des hébergements sont possibles.

Contact et réservation :

CDRP 24 : 05 53 53 71 46

dordogne@ffrandonnee.fr

Programme sur internet : <https://shortul.at/cnxYR>



LE PETIT LÉON à Saint-Léon sur-Vézère

Le Petit Léon s'offre sa première étoile

Au cœur de l'un des plus beaux villages de France, Nick Honeyman et son épouse, Sina, sont tombés sous le charme d'une grande bâtisse aux pierres blondes et chaudes. Depuis 2018, ils sont les heureux propriétaires du Petit Léon, restaurant gastronomique situé à Saint-Léon-sur-Vézère. Contrairement à ce que l'on pourrait penser au cœur du Périgord, chez eux, on ne retrouve pas de mi-cuit ou autres cuisses de canard. Le couple « germano-néo-zélandais », qui s'est rencontré à Auckland, dévoile sur ses tables gastronomiques des contrastes de saveurs aux nombreuses inspirations.

« On propose une cuisine moderne avec des ingrédients d'ici en utilisant notamment des fleurs, des feuilles sauvages à l'intérieur des plats. C'est important pour la texture », décrit Nick Honeyman, en promettant une réelle expérience pour les papilles de ses convives qui viennent nombreux grâce au bouche-à-oreille des gourmets.

Le menu se fait bien évidemment en fonction de l'inspiration du chef, mais aussi et surtout en fonction du jardin. « Nous avons plusieurs jardiniers qui travaillent ici et ils nous disent ce qu'ils peuvent nous fournir », ajoute Sina. La très grande majorité des produits sont locaux, comme la truite de Borrèze qui est servie à la carte.

La tête dans les étoiles

Depuis ce mois de mars, Nick Honeyman peut être fier d'être désormais à la tête d'un établissement étoilé. Son Petit Léon a reçu le précieux macaron du Guide Michelin pour l'année 2024. « C'est incroyable, s'exclame-t-il. C'est un objectif pour un cuisinier ! » Il faudra donc mettre les bouchées doubles pour conserver ce sésame, mais ce n'est pas une source de stress pour le chef néo-zélandais. « Je n'ai pas commencé à travailler pour cette étoile, donc je ne me fais pas de soucis. C'est un bonus. Ce que je souhaite, c'est toujours gagner en expérience et conserver l'esprit du Petit Léon », poursuit-il.

En attendant la pleine saison, le restaurant est ouvert le soir, du mercredi au vendredi, et samedi pour le déjeuner. Il ouvrira midi et soir, du mercredi au samedi, à partir des beaux jours. « On travaille quatre jours, mais avec la même équipe. Le dimanche, c'est en famille », ajoute Sina. Dix salariés sont à leurs côtés pour les aider en cuisine et en salle. Nick et Sina se décrivent « de la nouvelle génération », en privilégiant autant leur vie de famille que leur amour pour la restauration.

Contact : 05 53 51 18 04 - www.restaurantlepetitleon.fr
Le Bourg, 24290 Saint-Léon-sur-Vézère



SOUPE AU PARMESAN

INGRÉDIENTS

200 g de parmesan finement râpé
3 échalotes hachées
30 g de beurre
500 g de crème
250 g d'eau
Sel
Sucre

PROCÉDÉ :

Faites suer les échalotes et le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres. (Astuce : commencez dans une poêle froide et ajoutez une pincée de sel pour éviter que les oignons ne brûlent.)

Ajoutez le parmesan et faites cuire à feu doux pendant 10 minutes en remuant régulièrement. Ajoutez la crème et l'eau tout en remuant.

Retirez du feu et laissez infuser pendant 10 minutes avant d'assaisonner. Mixez et passez au tamis fin si nécessaire.



AGENDA CULTUREL & SPORTIF MAI-JUIN 2024

SPORT

Challenge départemental pétanque (triplettes hommes et doublettes femmes). Trophée Michel SENAC : mardi 30 avril à Carsac-Aillac, mardi 21 mai à Marsac-sur-Isle, mardi 18 juin à Lalinde, mardi 25 juin à Saint Aulaye-Puymanjou.

Val Natura : du 28 au 31 mai à Beaumontois-en-Périgord.

Village terre de Jeux : samedi 8 juin à Prigonrieux et samedi 29 juin à Mensignac.

Voie verte voie bleue : dimanche 23 juin à Boulazac, Trélissac, Périgueux, Coulounieix-Chamiers et Marsac-sur-Isle.

Swimrun : dimanche 30 juin à Saint-Estèphe, organisé par l'association Team Master Tri.

EXPOSITIONS

« **Corps** » - Jusqu'au 1^{er} juin - Espace culturel François Mitterrand – Périgueux.

Pulse - Eve de France : du 4 au 25 mai à Excideuil.

« **La fabrique de l'histoire en Périgord, XIX^e-XX^e siècles** » - du 21 mai au 22 septembre - Archives départementales de la Dordogne - Périgueux.

Expopop - du 6 au 29 juin au collège Jean Ladignac à Saint-Cyprien (avec le FRAC Méca).

FESTIVALS

Festival de la Vallée : du 8 au 10 mai en Vallée de l'Isle.

La Fête des Bâtons - Lecture de Bernard Manciet par Laurent Labadie : dimanche 19 mai à Saint-Laurent-des-Bâtons.

La Ringueta - concert bal la F.A.T : dimanche 19 mai à Sarlat-la-Canéda.

Brikabrak : du 13 au 20 mai au Bugue.

Paratge festival : samedi 25 mai à Bourdeilles.

Bolega - Journée spectacles aux couleurs occitanes : samedi 25 mai à Saint-Geniès.

Impro Bal - Sonets de la Manufacture verbale : vendredi 31 mai à Ribérac.

Lisle Sauvage : les 7 et 8 juin à Lisle.

Festival Ōrizons avec Rana Gorgani : vendredi 7 juin à Périgueux.

La Claque Festival : les 14 et 15 juin à Prigonrieux.

Festival Nomade - Lo Barrut : dimanche 16 juin à Saint-Pantalay-d'Excideuil.

SPECTACLES / LECTURES
CONFÉRENCES / ATELIERS

Conférence « La Peyrouse, une ville gauloise puis gallo-romaine. Résultats des fouilles de 2023 » Jeudi 23 mai à 18h - Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux.

Atelier Faites de l'histoire ! Atelier maquette d'architecture - mercredi 5 juin de 14h à 16h - Archives départementales de la Dordogne à Périgueux.

Table ronde « Ecrire l'histoire aujourd'hui » - jeudi 13 juin à 18h au Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux.

Atelier d'aide à la recherche / Comment débiter sa généalogie ? - mercredi 19 juin de 10h à 11h30 aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux.



ÒC

Le temps du « Paratge »

Le Paratge est un concept emprunté à nos plus grands poètes du Moyen-âge : les Troubadours. Il est porteur de sens, d'égalité et de respect dans l'altérité. Porté par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, il est également un programme qui invite à découvrir une culture occitane vivante et actuelle, où la création contemporaine vient se nourrir des traditions et, ainsi, les perpétue. Paratge, mouvement d'oc et d'ailleurs, accueille également les autres cultures du monde. L'Afrique de l'Est est à l'honneur cette année avec deux artistes invités : Sahra Halgan et Faizal Mostrixx. Ces deux artistes viendront clôturer en soirée la manifestation qui, dès l'après-midi, aura vu se croiser les chants a cappella de l'Ensemble Beatus, l'hommage aux voyages d'Alain Larribet, les sonnailles percussives de Trucs et le blues-rock provençal de De La Crau.

Programme Paratge, « Samedi 25 mai 2024 à Bourdeilles »

11h-12h : Balade poétique en hommage à Bernard Lesfargues
15h30-16h45 : Salle haute du château de Bourdeilles : Ensemble BEATUS « De Lamentazione »
17h15-18h15 : Château des Sénéchaux : Musique et poésie / SOMA | Alain Larribet & Pierre-Michel Grade
18h30-00h00 : Programmation Esplanade Les Promenades
18h30-20h30 : TRUCS
20h30-21h30 : DE LA CRAU
21h45-22h45 : Sahra Halgan (Somaliland / France)
23h00-00h00 : Faizal Mostrixx



Lo temps dau « Paratge »

Lo Paratge es un concept manlevat a nòstres mai grands poètas de l'Atge mejan : los Trobadors. Es portaire de sense, d'egalitat e de respecte dins l'alteritat. Portat per l'Agença culturala departamentala Dordonha-Pèrigòrd, es tanben un programa que convida a describir una cultura viva e de uei, que la creacion contemporaneu s'i ven nurir de las tradicions e, endonc, las contunha.

Paratge, Movement d'òc e d'alhors, aculhís tanben las autras culturas dau monde. L'Africa de l'Est es a l'onor questa anada coma dos artistas convidats : Sahra Halgan e Faizal Mostrixx. Quilh dos artistas vendrán clavar dins la serenada la manifestacion que, tre l'aprep miejorn, aurà vist se crosar los chants a cappella de l'Ensemble Beatus, l'omenatge aus viatges d'Alain Arribet, las sonalhas percussivas de Trucs e lo blues-rock provençau de La Crau.

Programa Paratge, « Dissabde 25 de mai 2024 a Bordelha »

11h-12h : Balada poëtica en omenatge a Bernat Lesfargas
15h30-16h45 : Sala nauta dau chasteu de Bordelha : Ensemble BEATUS « De Lamentazione »
17h15-18h15 : Chasteu d'aus Seneschaus : Musica e poësia / SOMA | Alain Larribet & Pierre Michel Grade
18h30-00h00 : Programa Esplanada Las Permenadas
18h30-20h30 : TRUCS
20h30-21h30 : DE LA CRAU
21h45-22h45 : Sahra Halgan (Somaliland / França)
23h00-00h00 : Faizal Mostrixx

LIVRES

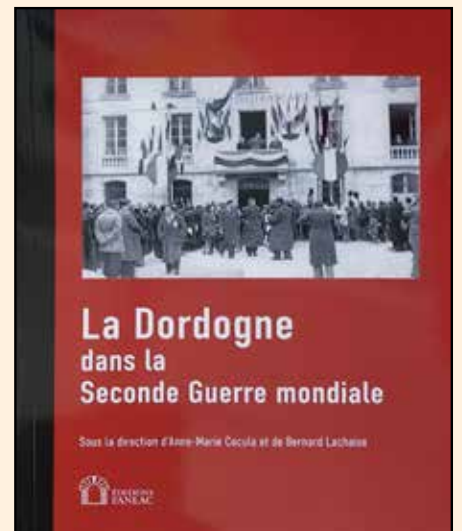
LA DORDOGNE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'année 2024 marque le 80^e anniversaire de la Libération de la Dordogne, donnant lieu à de nombreuses initiatives qui mettront notamment en lumière le combat mené par la Résistance contre l'occupant nazi. Cette commémoration sera l'occasion d'entretenir le souvenir des femmes et des hommes qui se sont alors sacrifiés au nom des idéaux de liberté et de démocratie.

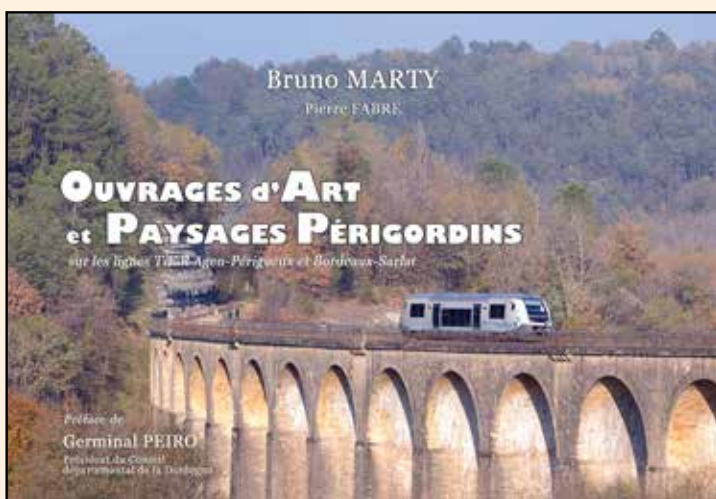
La réédition du remarquable ouvrage collectif *La Dordogne dans la Seconde Guerre Mondiale*, sous la direction d'Anne-Marie Cocula et de Bernard Lachaise, tombe à point nommé. Rédigé par les plus grands spécialistes, il offre un panorama global du conflit en Périgord. Des prémices de la tragédie de 1940 à la sortie de la guerre, rien n'est occulté : événements politiques, affrontements armés, difficultés économiques, accueil des Alsaciens, déportation, constitution et action des maquis...

Passionnant, le livre s'adresse à tous les publics : les plus jeunes y découvriront utilement un pan essentiel de notre histoire récente, d'autres y retrouveront les jalons et les épisodes ayant marqué la vie de leurs parents ou de leurs grands-parents.

Une chose est certaine : chaque lecteur pourra y puiser des éléments de nature à entretenir la mémoire d'une période dramatique qu'il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, de ne pas oublier.



La Dordogne dans la seconde guerre mondiale
Ouvrage collectif dirigé par Anne-Marie Cocula et Bernard Lachaise - Editions Fanlac - Prix : 29,90 €



Ouvrages d'art et Paysages périgordins sur les lignes T.E.R. Agen-Périgueux et Bordeaux-Sarlat (Autoédition BMTIK)
Bruno MARTY - (115 pages). Prix : 35 € - Contact : marty.bruno24170@gmail.com

LES OUVRAGES D'ART EN PÉRIGORD

Bruno Marty, photographe, reporter indépendant et conférencier, vient de faire paraître son livre intitulé *Ouvrages d'art et Paysages périgordins sur les lignes T.E.R. Agen-Périgueux et Bordeaux-Sarlat*. Pour la réalisation iconographique du livre, il a parcouru plus de 5.000 km depuis 2009 dans

un rayon de 60 km autour de son point de chute à Sagelat. Le défi consistait à réunir sur un même plan un paysage, un site ou un édifice éminent symbolisant le spectaculaire travail humain des pionniers du rail avec les fameux ouvrages d'art que l'on rencontre sur les deux lignes T.E.R. traversant

le département. Ce travail est complété par la parfaite connaissance des lieux de Pierre Fabre, cadre honoraire de la SNCF, qui a rédigé les textes et légendes détaillés accompagnant chaque image du livre.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

UN BUDGET 2024 AU SERVICE DES PÉRIGOURDINS

Le 27 mars dernier, l'Assemblée départementale a voté pour un budget au service de tous les Périgourdins, un budget de résistance alors que le gouvernement, par dogmatisme et mépris de la décentralisation, a réduit fortement les moyens des Départements en supprimant leur autonomie fiscale. Ils n'ont à leur disposition que des ressources précaires qui dépendent uniquement du contexte économique national.

Or, ce dernier se dégrade mois après mois, et les conseils départementaux, de gauche comme de droite, sont en souffrance. Malgré cela, la majorité départementale a fait le choix de continuer d'être aux côtés des aînés, des jeunes, des plus fragiles d'entre nous, mais aussi des agriculteurs, des acteurs du monde associatif et du secteur économique. Tout en prenant en compte les contraintes que lui impose le gouvernement, le Département n'abandonne pas ses territoires et poursuit ses projets d'aménagement de la Dordogne.

Ne pas renoncer, contrairement à ce que préconisent les oppositions de droite et du centre, maintenir, tant que nous le pourrons, des actions qui ne relèvent pas des compétences obligatoires du Département mais qui sont essentielles pour la vie des Périgourdins, comme l'accès aux soins, l'excellence environnementale, l'aide aux communes, le soutien à l'économie et aux associations, voilà le choix de notre majorité aux côtés du Président Germinal Peiro.

Faire face à la tempête en réduisant la voilure oui mais en maintenant fermement le cap, celui de l'attractivité de la Dordogne, celui d'un territoire rural vivant.



Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen et Apparentés

Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr

COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

LES DÉPARTEMENTS ET LES COMMUNES EN DANGER

Vous le savez toutes et tous, fêter les 80 ans du Conseil National de la Résistance dans ce contexte est un devoir. En tant que communistes, nous défendons son héritage :

Les services publics de qualité et une société basée sur les principes de solidarité.

Aujourd'hui, nous ne pouvons rester muet face aux annonces gouvernementales de Bruno Lemaire, annonçant jusqu'à 50 milliards d'économies pour les trois prochaines années, et qui souhaite « rationaliser la dépense et les dotations des collectivités locales ». Avec la perte généralisée d'autonomie pour lever l'impôt, nous assistons à la disparition progressive des départements, centres de décision historiques et démocratiques, censés être au plus proche des territoires et de ses habitants. L'inquiétude grandit également pour les communes qui, par un effet domino, sont aussi touchées par ce projet de loi de finances. Cette destruction généralisée du couple département / commune est très inquiétante pour nos collègues, notre voirie départementale, notre action sociale, la petite enfance, la vie associative, le logement, la culture, le développement économique et nos agents territoriaux.

Lors du dernier budget, que nous avons voté, à contre cœur, mais en s'assurant d'une pérennisation financière en matière de social, nous avons exprimé notre volonté de ne pas abandonner nos institutions à la finance. Bien au contraire, le Groupe Communiste a annoncé vouloir lancer une bataille régionale, ouverte à toutes les forces politiques qui partagent notre constat. Pour qu'enfin l'état, prenne ses responsabilités en matière de financement et assume ses missions en matière d'éducation, de santé, de sécurité, d'aménagement du territoire, pour une égalité entre tous les concitoyens, quel que soit le territoire dans lequel ils vivent.



Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Écologiste

Contact : 05 53 02 20 31
j.gares@dordogne.fr

RENOUVEAU DORDOGNE

Lors du vote du budget primitif 2024, fin mars, notre groupe a pris une décision responsable en s'opposant à ce budget. Nous ne pouvons cautionner les choix d'investissement de la majorité, qui témoignent d'une imprudence et d'une vision discutable des priorités.

Nous constatons une baisse significative des investissements dans des secteurs essentiels tels que l'agriculture et la voirie, alors même que notre département en a un besoin criant. Ces choix sont loin de répondre aux besoins réels de nos concitoyens.

Malgré nos avertissements répétés, la majorité a fait fi de nos préoccupations, nous laissant aujourd'hui avec une épargne nette négative de -3 millions d'euros. Au lieu de rectifier le tir, la majorité persiste dans une politique d'emprunt irresponsable, portant le montant à 42,5 millions d'euros, aggravant ainsi la durée de désendettement de la collectivité.

Le point culminant de cette gestion hasardeuse réside dans la répétition de la saga Beynac, avec la possibilité de devoir liquider à nouveau 1,7 million d'euros d'astreintes en avril. Cette situation démontre que la majorité n'a pas su tirer les leçons du passé et ne sait toujours pas adopter une approche plus responsable et éclairée.

Ce budget manque non seulement de sérieux, mais aussi d'ambition. Il ne répond en aucun cas aux défis budgétaires auxquels notre département est confronté. Il est temps de réorienter les priorités vers des investissements véritablement bénéfiques pour l'ensemble de la population.



THIERRY CAPIÈRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne

Contact : 05 53 02 20 18
s.matoug@dordogne.fr

LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

UN BUDGET FAIT DE CONTRASTE ET DE PARADOXES.

Le budget primitif 2024 nous a été dévoilé lors d'une session du 25 au 27 mars. Conformément à notre position lors des orientations budgétaires nous avons voté contre. Ce budget a longtemps été construit sur la manne financière que constituaient les DMTO (droits de mutation, une partie des frais notariés par exemple lors d'une vente immobilière). Nous avons chaque année alerté l'assemblée sur la fragilité de ces recettes liées directement au marché de l'immobilier. Ce qui devait arriver, arriva nous passons de 91 millions d'euros de DMTO en 2022 à 60 millions cette année... pour faire face à cela, la majorité a décidé de réaliser un emprunt exceptionnel de 42 millions d'euros plongeant un peu plus le département dans le tourbillon de l'endettement. Nous nous dirigeons cette année vers une épargne nette négative et une durée d'extinction de la dette de 12 ans : deux facteurs très inquiétants dans un budget. Malgré cela le Département souhaite continuer à être présent dans tous les domaines, saupoudrant ces subventions au risque même de ne pas être à la hauteur de ses missions obligatoires. Hormis le volet social qui est fléché directement par l'État, les routes et les collèges, par exemple, voient leurs moyens réduire de manière inquiétante. Le Département continue également ces grands projets comme la piscine de Sarlat, le parcours d'eaux vives, la « boucle multimodale » (nouveau nom de la déviation de Beynac pour 51 millions d'euros) etc... Même si certains projets sont bien entendu nécessaires, la raison voudrait que l'on étale dans le temps ces dépenses auxquelles on ne peut plus faire face en ce moment. Enfin nous saurons le 16 avril 2024 si le Département est de nouveau condamné à payer 1,7 million d'astreintes pour le non-commencement des travaux de démolition de Beynac. Et pendant ce temps-là les astreintes journalières courent toujours...



Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains,
Divers Droite et apparentés

Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



2024

LA DORDOGNE

AUX COULEURS DES JEUX

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DORDOGNE-PÉRIGORD

Avec le Relais de la Flamme en Dordogne le 22 mai 2024,

« OUVRONS GRAND LES JEUX ! »

Retrouvez toutes les infos sur les animations dans les communes traversées sur jeux2024.dordogne.fr

L'arrivée de la Flamme en Dordogne le 22 mai marquera la 13^{ème} étape de son périple de 68 jours à travers la France. La Flamme a été allumée à Olympie le 16 avril 2024 selon la tradition antique. Après un relais de 12 jours en Grèce et une traversée de la Méditerranée à bord du célèbre trois-mâts, le Belem, la Flamme arrivera officiellement en France le 8 mai 2024 et annoncera le retour des Jeux après 100 ans d'attente.

Le Relais de la Flamme permettra de mettre la France au diapason des Jeux : une même envie de célébrer avec des valeurs communes d'amitié, de respect et d'excellence. Il donnera un rôle à chacun en « ouvrant grand les Jeux » à tous nos territoires, à tous les acteurs du mouvement sportif et culturel et à tous les Français.

En Dordogne, des structures en bois à l'effigie de la Flamme trônent dans chacune des communes d'accueil du relais

Les avez-vous déjà repérées ? Dans les sept communes qui accueilleront le passage de la Flamme olympique le 22 mai prochain, de nouvelles structures ont été installées aux couleurs des Jeux. De grands panneaux en bois reprennent le logo spécialement créé par le Conseil départemental pour cet événement. L'occasion de se prendre en photo devant cette structure XXL pour promouvoir le passage de la Flamme, qui devrait réunir de nombreux passionnés de sport ou de simples curieux. Tout un symbole à moins de deux mois de cette journée exceptionnelle !

Pour les retrouver, rendez-vous devant la mairie de Montignac-Lascaux et de Périgueux, à l'entrée de Saint-Aulaye, au lieu-dit « Le Lyonnet » à Agonac, place Mérillon à Nontron, dans la Traverse de Sarlat-la-Canéda et à Bergerac, sur le rond-point, à proximité du parking République. Trois autres structures sont réparties devant des bâtiments du Conseil départemental. À savoir, le Centre départemental Joséphine Baker, cours Saint-Georges, dans la cour de l'Hôtel du Département à Périgueux et pour finir, devant le Dojo départemental Michel Dasseux à Coulounieix-Chamiers.

De nouveaux relayeurs périgourds sont confirmés



Le nom de **Gaëlle Mignot** vient s'ajouter à ceux des relayeurs déjà connus (l'ancienne escrimeuse Valérie Galli, le coureur de trail Paul Mathou, le marathonien Yohan Durand).

Née à Périgueux, l'ancienne capitaine du XV de France féminin (2014-2017) a fait ses classes à Trélissac avant de rejoindre rapidement la Corrèze puis le Montpellier rugby club où elle effectuera la majeure partie de sa carrière de joueuse au poste de talonneur.

A son palmarès de joueuse, on retrouve cinq titres de championne de France avec Montpellier, deux titres du Tournoi des Six nations, dont un grand chelem en 2014, et trois participations à la Coupe du monde de rugby, dont deux à la troisième place. Après sa carrière de joueuse, la Trélissacoise épouse la carrière d'entraîneur dès 2020. D'abord, dans son club de cœur, le Montpellier Hérault rugby, puis en équipe de France à partir de mai 2022.

Après un poste d'entraîneur adjoint, elle occupe désormais, en binôme avec David Ortiz, le poste de sélectionneur-entraîneur du XV de France féminin.



Hervé Lulhau, président du comité départemental du sport adapté depuis une dizaine d'années, fait également partie des porteurs de flamme dans le département. Son comité s'occupe de toute l'animation sportive pour les personnes en situation de handicap en Dordogne. Cette proposition a été une très belle surprise pour celui qui ne s'imaginait pas porter, un jour, la flamme olympique.



22 MAI 2024

HORAIRE DE PASSAGE DE LA FLAMME DANS LES COMMUNES



Les olympiades CULTURELLES, ARCHÉOLOGIE ET SPORT

Le service départemental de l'archéologie propose d'accompagner les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 au Domaine départemental de Campagne de mai à août 2024 par un programme d'expérimentation et d'animations, de défis sportifs grand public autour de la Préhistoire et de l'archéologie.

Fabriquer une pirogue, chasser, pêcher, pister, naviguer, bûcheronner, allumer du feu, construire une cabane seront autant d'occasions de se familiariser différemment avec l'archéologie !

- du 22 au 27 mai : lancement de la fabrication d'une pirogue monoxyle de 6 mètres de long creusée à l'aide de haches en pierre polie.

- du 14 au 16 juin : Journées européennes de l'archéologie (en collaboration avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire et l'INRAP) :

- 14 juin : accueil des scolaires pour les Olympiades culturelles des collèges et des écoles

- 15 et 16 juin : accueil des compétiteurs sportifs et des familles

- du 2 au 6 août : finalisation de la pirogue et transport du domaine de Campagne à la Vézère par traction humaine et animale. Mise à l'eau, navigation et offre de baptêmes de pirogue.